

CHARTRE BÂTIR POUR LA PLANÈTE L'ENTREPRISE ÉCORESPONSABLE



- 1 **Réduire** les impacts environnementaux de mes chantiers, de mon atelier et plus généralement de mon entreprise.
- 2 **Me former et former** régulièrement mes salariés à la mise en œuvre des technologies les plus efficaces dans le domaine de la construction durable ainsi qu'aux bonnes pratiques environnementales.
- 3 **Proposer** à mes clients les meilleures solutions dédiées à la construction durable, y compris les techniques anciennes adaptées aux territoires.
- 4 **Maîtriser** ma politique d'achat en recourant de façon privilégiée à des matériaux et composants dont les impacts environnementaux sont connus et évalués.
- 5 **Sécuriser** mes clients par la garantie des travaux réalisés, en particulier dans le cas de la mise en œuvre de matériaux ou composants innovants.

Je soussigné(e) HUBERT DE SARRAZIN
dirigeant(e) de l'entreprise BARBIN
m'engage à respecter la charte bâtir pour la planète.
Fait à BEAUCOUZE le 16.04.2018

Cachet de l'entreprise et signature

BARBIN Bois & Murs
SAS au capital de 15 244,90€
16 rue de l'Angélette - B.P.20295
49072 Beaucouzé cedex
Tél. 02 41 42 42 02 - Fax 02 41 42 42 63
RCS Angers 377 626 056 - APE 4332Z - SIRET 377 626 056 00057

Cachet de la fédération locale et signature

FÉDÉRATION FRANÇAISE DU BATIMENT
DE MAINE-ET LOIRE
227 Rue du Docteur Guichard
B.P. 40945 - 49009 ANGERS CEDEX 01
Tél 02 41.24.14.70 - Fax. 02.41.24.14.79



La Fédération Française du Bâtiment, s'appuyant sur son réseau composé de fédérations départementales, de fédérations régionales, d'unions et de syndicats de métiers, développe une politique volontariste visant à promouvoir la construction durable.